



VILLE de MAISONS-LAFFITTE

**COMMUNIQUÉ**  
**de Jacques MYARD**  
**Membre Honoraire du Parlement**  
**Maire de Maisons-Laffitte**  
**Président du Cercle Nation et République**

**Le 27 Mars 2020**

**A/S : CORONAVIRUS - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES N° 8 - LA VILLE PENSE AUX FAMILLES ET AUX ENFANTS.**

**1) Une conseillère conjugale et familiale à votre écoute**

Une conseillère conjugale et familiale est à votre écoute et se tient à votre disposition.

En effet les mesures de confinement changent nos habitudes. Chacun doit gérer les devoirs des enfants, le télétravail, l'organisation d'un nouveau mode de vie...

Pour échanger, obtenir des conseils et des astuces pour alléger la journée et mieux communiquer avec la famille, **la Maison de la Petite Enfance** vous accompagne et vous propose des permanences téléphoniques avec une conseillère conjugale et familiale :

- les lundis de 14h à 16h et les mercredis de 16h à 18h.

**PREMIÈRES CONSULTATIONS À PARTIR DU LUNDI 30 MARS**

N'hésitez pas à prendre son attache au 06 61 57 10 31

Cette conseillère est rétribuée par la ville, les consultations sont gratuites pour toute les personnes qui appellent.

**2) Concours de dessins pour les enfants**

Pendant cette période de confinement, **La Maison de la Petite Enfance**, 20 rue de la Muette, organise un concours intitulé :

« RÉALISE LE PLUS BEAU SOLEIL »

pour les enfants jusqu'à 6 ans ;

Les chefs d'œuvre des enfants seront déposés à la fin de la période de confinement à La Maison de la Petite enfance ; les plus belles réalisations seront primées !

À vos crayons et pinceaux...

### **3) Inscriptions dans les cours préparatoires des écoles**

Les parents des enfants qui sont en grande section de maternelle peuvent inscrire leurs enfants en cours préparatoire (CP) via leur espace famille : rubrique pré-inscription.

Après examen et vérification, le service scolaire vous adressera par courriel un certificat de scolarité.

### **4) Garde d'enfants**

Les modalités de garde des enfants des soignants, pompiers et policiers en âge de crèche ou scolaire continueront de fonctionner du 6 au 17 avril pendant les vacances de printemps.

### **5) Le marché**

Le marché restera fermé demain samedi 28 mars, le Préfet, sur ordre du Ministre de l'Intérieur, n'a pas répondu favorablement à ma demande de dérogation que je maintiens pour la semaine prochaine.

À suivre !

### **6) Une bonne nouvelle**

À ce jour, les maisons de retraite de Maisons-Mesnil n'ont enregistré heureusement aucun cas de Covid-19.

*Bonne soirée*

**MERCI DE TRANSMETTRE CES INFORMATIONS À VOS PROCHES ET AMIS**